

SANTÉ DES SOIGNANTS



3 Fiches

Les Unions régionales des professionnels de santé libéraux de 10 professions - **URPS de Bretagne** - proposent ces fiches qui répertorient les acteurs, structures et outils pouvant m'accompagner en cas de difficultés.

Fiche "Comment me protéger ?"

Page 2



Biologistes

Infirmiers

Chirurgiens-dentistes

Masseurs-kinésithérapeutes

Médecins

Orthophonistes

Orthoptistes

Pédicures-podologues

Pharmaciens

Sages-femmes

Fiche "Comment me soigner ?"

Page 3



Fiche "Que faire en cas d'agression ?"

Page 4



Site : <https://inter-urps-bretagne.org/projets/sante-des-soignants/>

Contact : <https://inter-urps-bretagne.org/contact/>

Tous liens utiles : <https://taplink.cc/interurpsbretagnesante>



Création : les URPS de Bretagne - Mars 2025 (2ème mise à jour)

Ces fiches pratiques ne sont pas exhaustives. En cas de difficultés, je contacte un professionnel de santé qualifié.

Comment me protéger ?

Les **URPS de Bretagne** proposent ces fiches qui répertorient les acteurs, structures et outils pouvant m'accompagner en cas de difficultés.

Qui contacter ?

Bilan de prévention en santé



Je peux passer un **examen de prévention** en santé, en toute confidentialité, **adapté aux professionnels de santé** bretons et **entièrement pris en charge** par l'Assurance Maladie, à **Brest, Lanester, Quimper, Rennes ou Saint-Brieuc**.

Je prends RDV via le **02 90 03 31 30**.

Téléalarme, Bouton d'alerte Fiche SIP de la Gendarmerie



Je m'équipe d'une **télesurveillance / téléalarme**.

Je transmets à ma brigade de gendarmerie ma **Fiche SIP de coordonnées professionnelles**. Je prends RDV avec un **Référent Sûreté**.

Je peux suivre une **formation** pour apprendre à bien réagir face à un **patient agressif**.

[Accès au guide](#) [Accès à la fiche SIP](#)

(voir QR code en bas de fiche)

Livret Prévoyance



L'Inter-URPS met à ma disposition un **livret sur l'essentiel de mon assurance prévoyance**, ma protection sociale, **la qualité de ma couverture assurantielle** en fonction des risques de la vie.

Les pros de santé sont souvent **mal couverts** par rapport à leurs besoins et aux risques de leur exercice.

[Accès au livret Prévoyance](#)

Association SPS



Nouveau partenaire de l'Inter-URPS Bretagne !

L'association SPS vient en aide aux professionnels de la santé et aux étudiants via des **actions de prévention** : ateliers eJADES, fiches pratiques et groupes de parole.

Je demande à l'Inter-URPS Bretagne **mon code "Services Partenaires"**.

[Accès au programme des ateliers](#)
[Accès aux fiches](#) et aux [groupes de parole](#)

Échelle du burn-out



L'**échelle de Maslach** est un **auto-sondage** en 22 questions qui me permettra de détecter un **potentiel burn-out**.

Je me teste ici : [Accès à l'échelle](#)

Des **organismes agréés** proposent des actions sur les TMS, la **gestion du temps et du stress**, l'organisation du cabinet, la sophrologie, ...

Formations, Communications



Je suis la **formation Inter-URPS Bretagne** sur la **gestion de l'agressivité des patients**. [Je me pré-inscris](#).

J'accroche des **affiches** pour mes patients : "**Il faut être malade pour s'en prendre à un professionnel de santé**" ou "**Face à la violence, ne gardons pas le silence**".

[Affiches et communications](#) (en bas de la page)

Retrouvez tous les liens
via ce QR code



Ces fiches pratiques ne sont pas exhaustives.

En cas de difficultés, je contacte un professionnel de santé qualifié.

Comment me soigner ?

Les **URPS de Bretagne** proposent ces fiches qui répertorient les acteurs, structures et outils pouvant m'accompagner en cas de difficultés.

Qui contacter ? Où trouver de l'aide ?

Association SPS



Nouveau partenaire de l'Inter-URPS Bretagne !

L'association SPS vient en aide aux professionnels de la santé et aux étudiants par :

- de l'**accompagnement psychologique**

J'appelle le : **0 805 23 23 36**

Gratuit et anonyme, 24h/24 et 7j/7

- des **actions de prévention** : **ateliers, fiches pratiques** et **groupes de parole**.

Je demande à l'Inter-URPS Bretagne **mon code "Service Partenaires"**.

Permanences téléphoniques

Des **écoutes de soutien et d'entraide** sont proposées par des partenaires des Ordres :

- des **chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeutes, médecins, orthophonistes, pédicures-podologues, sages-femmes**, j'appelle le : **0 800 288 038**
- des **Infirmiers**, j'appelle l'Ordre des Infirmiers.
- l'**ADOP.help** des **Pharmaciens** : **0 800 73 69 59**

Prise en charge USPS



En France, plusieurs établissements de santé ont ouvert un **service d'hospitalisation** des soignants en souffrance ou **USPS - Unité de soins aux professionnels de santé**, proposant un soin spécialisé, intensif et de courte durée.

En Bretagne, je contacte la **Clinique Kerfriden** de Châteaulin (Finistère).

Suivi psychologique et groupes de parole



Je suis encouragé(e), en cas de difficultés, à **contacter un spécialiste**.

Des groupes de parole existent également au sein de ma **CPTS** ou sont proposés par des structures comme l'association **SPS**.

Échelle du burn-out



L'**échelle de Maslach** est un **auto-sondage** en 22 questions qui me permettra de détecter un **potentiel burn-out**.

Je peux me tester en cliquant ici :

Accès à l'échelle du burn-out

Autres acteurs



Des associations et structures peuvent m'accompagner sous forme de **suivi**, de **stage** ou de **rencontres avec des soignants-intervenants**, telles que :

Guérir en Mer
La Trinité-Morbihan



GUÉRIR EN MER
43° 35' 54" NORD 3° 01' 57" OUEST
La Trinité - Morbihan

Le **Programme M**
de GPM



Retrouvez tous les liens
via ce QR code



Ces fiches pratiques ne sont pas exhaustives.

En cas de difficultés, je contacte un professionnel de santé qualifié.

Que faire en cas d'agression ?

Les **URPS de Bretagne** proposent ces fiches qui répertorient les acteurs, structures et outils pouvant m'accompagner en cas de difficultés.

Qui contacter ?



En cas de **menaces**, ou si je me sens **en danger**, je dois **joindre les forces de l'ordre** sans délai, en précisant que je suis un professionnel de santé. >> **Appel au 17** ou **SMS au 114**.

Dépôt de plainte



En cas de violence subie, même si elle me semble "insignifiante", "pas grave", "banale", **je peux et je dois porter plainte au commissariat ou à la gendarmerie** de mon choix (pas obligatoirement le plus proche de mon cabinet ou de mon domicile).

[Pour m'aider dans la démarche](#)

[Protection pénale des soignants : en savoir plus](#)

Signalement à l'Ordre



Mon Ordre professionnel me permet de **signaler toute agression** à partir de mon "espace membre" en ligne, quelle qu'elle soit (physique, verbale...).

Aucune violence ne doit rester sous silence.

Mon Ordre professionnel peut **m'accompagner** dans mes démarches. La plupart des Ordres ont formé des "Référénts Violences".

[Accès à mon espace](#)

Signalement à l'ONVS



Un **Observatoire national des violences en santé - ONVS** - a été créé pour faire remonter les **signalements de violence envers les soignants de façon anonyme**. Les URPS m'encouragent à remplir mon signalement sur la plateforme en ligne.

[Accès à la plateforme ONVS](#)

Suivi psychologique post-agression



Il est conseillé après une agression de **consulter une aide psychologique, je suis encouragé(e) à le faire.**

Ma santé mentale fait partie de ma santé globale.

[Accès à l'annuaire des associations d'aide aux victimes](#)

Téléalarme, Bouton d'alerte Fiche SIP de la Gendarmerie



Je suis encouragé(e) à m'équiper d'un **bouton d'alerte** et/ou d'une **télé-surveillance** et/ou **téléalarme** (voir Guide du ministère chargé de la Santé pour la sécurité des professionnels de santé).

Je transmets à ma brigade de gendarmerie **ma Fiche SIP de coordonnées professionnelles**.

[Accès au guide](#) [Accès à la fiche SIP](#)

Communications, Formations



Des **affiches** existent pour communiquer avec mes patients sur les violences et la **tolérance zéro**.

[Affiches et communications](#) (en bas de la page)

Je peux aussi suivre une **formation** pour savoir **comment réagir** face à un **patient agressif** et éviter que ça ne se (re)produise.

[Je me pré-inscris.](#)

Retrouvez tous les liens
via ce QR code



Ces fiches pratiques ne sont pas exhaustives.

En cas de difficultés, je contacte un professionnel de santé qualifié.